



COMMUNIQUE DE PRESSE

Laval, le 19 janvier 2018

Le Groupe Lactalis confirme ses engagements : les équipes en charge de la collecte ont rencontré les producteurs de lait ce vendredi 19 janvier, à Craon.

A l'appel des organisations syndicales agricoles du département de la Mayenne, un rassemblement de producteurs de lait a été organisé en début d'après-midi au niveau du site de production du Groupe Lactalis à Craon. A cette occasion, les équipes de la Direction en charge de la collecte ont reçu les représentants des producteurs.

Après avoir fait un point de situation sur les derniers éléments disponibles au sujet du rappel et du retrait des laits infantiles produits sur le site, les équipes ont confirmé que ces événements ne remettaient aucunement en cause la qualité du lait livré par les producteurs au Groupe Lactalis.

Il a par ailleurs été souligné que l'ensemble de la collecte se poursuivait, et qu'une partie du lait était réacheminée vers d'autres sites de production à proximité. Cette situation n'a et n'aura aucune incidence sur le prix du lait, pour les producteurs livrant le site de Craon, comme pour l'ensemble des producteurs collectés par le Groupe en France.

Le Groupe Lactalis a rappelé son souhait de maintenir informés en toute transparence l'ensemble des producteurs de lait avec lesquels il travaille. A ce titre, une note d'information leur a été envoyée le mercredi 10 janvier, et une rencontre a été organisée le lundi 15 janvier entre le Président du Groupe, Monsieur Emmanuel Besnier, et les Présidents des principales organisations syndicales agricoles (FNSEA, JA et FNPL). Tous les engagements du Groupe ont été confirmés à cette occasion. Mercredi 17 janvier, le Directeur du service en charge de la collecte du lait a également répondu aux questions des producteurs lors de la réunion du Conseil d'Administration du Groupement de producteurs livrant le site de Craon. Par ailleurs, les producteurs collectés par le Groupe sont également tenus informés de l'évolution de la situation à Craon, via leur « Espace Producteurs » sur internet (www.producteurs-lactalis.fr).

Le Groupe a également confirmé aux producteurs que, dans le cadre de l'enquête préliminaire ouverte le 22 décembre, il se mettait pleinement à la disposition de la Justice et apporterait tous les éléments nécessaires au bon déroulement de la procédure.

Tout est mis en œuvre pour identifier les causes de cette contamination, y remédier dans les meilleurs délais en lien avec les services de l'Etat, et garantir une sécurité sanitaire totale.

Contact Presse

Michel NALET, Directeur de la Communication et des Relations Extérieures Groupe Lactalis

06 03 96 88 30

michel.nalet@lactalis.fr

06 18 94 49 02